

Comité Normandie de TAROT



Compte-Rendu du Conseil d'Administration Samedi 18 mars 2023 à Evreux

Présents : BARBARA DA CUNA Patricia, BARRET Didier, CHEMIN Guy, DURAND Christophe, LACROIX Pierre-Yves, LANGLOIS Bernard, MANSOIS Nathalie, MERCIER Sébastien, NOURISSON Alain, PETIT Philippe, RUEL Jean-Pascal, SAINLOT Jean-Louis et THIEBAUT Denise

Excusés : LELIEVRE Yves (pouvoir à Mansois Nathalie)

Comité Normandie de TAROT



Monsieur Christophe DURAND, Président du Conseil d'Administration, ouvre la séance. Le quorum est atteint (13 présents), le Conseil peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à **9h30**

ORDRE DU JOUR

1- Approbation du dernier procès-verbal

- Approuvé à l'unanimité

2 - Retour sur le championnat de France libre *4

- De très bons retour de joueurs et de la Fédération pointés sur un bel accueil et d'organisation mais le bémol de ce championnat aura été le souci du chauffage.
- Pour le bilan financier, le trésorier démontre que sans l'apport des sponsors le résultat serait déficitaire et cela pour la première fois.

Pour quelles raisons ?

- Moins de participants
- Le tarif de la FFT est élevé pour un championnat de France : Facture de 5.000 €
- 80% redistribution aux tournois parallèles
- Pas de restauration assurée par le Comité
- Moins de ventes à la buvette et sandwicherie
- Pâtisseries ou crêpes offertes aux bénévoles
- Des stocks restants, qui seront vendus ou réutilisés lors du prochain Championnat : Jet 27, Tapis de jeu.

Le Comité de Normandie de Tarot doit-il se repositionner sur ce championnat ?

Si renouvellement, revoir le concept...restauration ...buvette etc.
Ajouter éventuellement un tournoi le jeudi soir.

Question Portée au vote.

- A l'unanimité le comité décide de se positionner en faveur de : renouveler le championnat de France libre par équipes de 4 en Normandie, pour un cycle de 3 années à compter de 2024.

3- Compétition libre sénior (demandes multiples sur le sujet)

Actuellement, Le Championnat qualificatif régional est prévu sous la forme d'un challenge en cinq tournois de 5 positions de 5 dames. Ces tournois se jouent en semaine l'après-midi.

Comité Normandie de TAROT



Il faut avoir participé à trois tournois au minimum pour prétendre être classé au challenge qualificatif en championnat de France

16 qualifiés sont retenus actuellement.

- Le président de la CCR signale que la fédération nous a octroyé une 17^{ème} place, du fait du désistement de La Réunion.
- Le président du Comité fait remarquer que le Comité doit supporter les indemnités de déplacement supplémentaires. Il en fera la remarque, lors d'un prochain CA de la Fédération.
- Il est observé une disproportion : la Fédération ne nous rajoutant pas de place supplémentaire pour les Championnats quadrettes ou triplettes.

a) Le comité décide de modifier l'organisation de cette compétition :

A la majorité il a été décidé d'organiser :

- 3 Tournois libres seniors en semaine, participation de 15 €/Tournoi/Joueur.
 - Les points réels seront pris en compte.
 - Seront qualificatifs, les deux meilleurs scores.
- +
- ✓ Pour faciliter le financement des frais de déplacement, un tournoi du Comité de Normandie sera organisé en Octobre, participation de 20 €/joueur.

4- Information sur le club de Franqueville Saint Pierre

Ce club est enregistré au registre des associations loi 1901, à la préfecture de Rouen sous l'appellation : Club des As. Actuellement, ce club n'est pas affilié à la Fédération Française de Tarot, mais il semble utiliser, tout de même, les outils informatiques de la Fédération, mis habituellement à la disposition des clubs affiliés.

5- AG du Comité : Où ? ainsi que l'AG de la FFT : Qui ?

- AG du Comité du samedi 10 juin 2023

Deux propositions en attentes :

a) Salle de Condé sur Risle (Monsieur Guy Chemin joindra le Maire de cette commune).

b) Boulodrome d'Ouistreham, si la proposition « a » ne peut pas se réaliser.

- AG de la FFT : Qui ?

Christophe DURAND, Président du Comité de Normandie se rendra à cette AG, qui aura lieu à Blanes, en Espagne.

6- Déclarations des PCN

Madame Patricia BARBARA DA CUNA responsable des PCN rappelle que les Clubs doivent les déclarer régulièrement et que s'ils ont des difficultés dans la manipulation du logiciel ils doivent prévenir.

7- Calendrier à venir

Le tournoi interclubs libre x 4 a bien lieu à Cabourg le dimanche 30 Avril. Sa date a été programmée si tôt, du fait du calendrier chargé du mois de mai et de la demande expresse de notre Président, de faire ce qualificatif avant notre AG.

Comité Normandie de TAROT



8- Revoir l'indemnité de déplacement pour les qualifiés lors d'un championnat de France

Bernard LANGLOIS, notre trésorier, signale que ceci n'est pas actuellement envisagé et que les indemnités kilométriques ont été revues pour la saison 2018/2019 : 0,02875 au lieu de 0,023 et 0,063 au lieu de 0,050.

9- Questions diverses

Aucune

Fin de la séance à **11h45**.

Le Président

Christophe DURAND

La secrétaire adjointe

Nathalie MANSOIS